

CQP MONITEUR DE VOL A PLAT EN SOUFFLERIE RNCP35158
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
OC SPORT – CPNEF SPORT

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Encadrement du public pré et post vol en soufflerie			
-participation à l'accueil, l'information et l'orientation dans la structure proposant la pratique du vol en soufflerie -gestion des moments qui précèdent et suivent la séance en assurant la sécurité des pratiquants -préparation de la séance de vol en lien avec le niveau et les attentes des pratiquants	C1.1 Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention. Accueillir et échanger avec le public en s'appuyant sur les éléments réglementaires et pratiques de fonctionnement spécifiques à la structure (soufflerie, accès aux vestiaires, espaces de vols...) nécessaires à son intervention, afin d'informer les publics enfants, adolescents et adultes et faciliter leurs démarches et orientations C1.2 Communiquer par un langage clair et précis, de façon appropriée et positive, dans le but d'être compris de tous les publics et de démarrer la séance dans des conditions favorables à l'apprentissage	1) Une épreuve sous forme d'observation au poste de travail en situation concrète : Le candidat accueille, informe, encadre et prépare le groupe de minimum 2 débutants. Le candidat prépare les pratiquants à la séance de vol.	Le candidat : -connaît et applique ses propres prérogatives -organise efficacement l'accueil d'un groupe -assure la sécurité des pratiquants dans l'établissement -adapte sa communication aux différents publics -communique clairement et positivement

CQP MONITEUR DE VOL A PLAT EN SOUFFLERIE – OC SPORT – CPNEF SPORT RNCP35158
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>-réalisation des cours théoriques premier vol et/ou des briefings et débriefings des pratiquants en progression</p>	<p>C1.3 Interroger et écouter les besoins et attentes des publics en respectant les prérogatives de son intervention, afin de réaliser un diagnostic sur les besoins des pratiquants</p> <p>C1.4 Expliciter les consignes de sécurité et de communication en vol par la démonstration, la répétition et la mise en situation, et s'assurer qu'elles sont acquises afin de garantir la sécurité des pratiquants</p> <p>C1.5 Préparer et adapter le matériel de vol à chaque pratiquant en s'assurant des tailles, réglages et respect des normes exigées dans le but de favoriser un vol stable et sécurisant</p>	<p>Durée : 20 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> -prend en compte les spécificités des pratiquants pour construire une séance de vol -réalise un cours construit -s'assure à tout moment que les consignes de sécurité soient connues et respectées -vérifie la qualité et l'état du matériel de vol -équipe les pratiquants de manière optimale
--	--	---------------------------	---

2. Intégration du candidat dans le fonctionnement de la structure			
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>-participe au fonctionnement de la structure dans le cadre réglementaire qui s'y applique</p> <p>-fait fonctionner le poste de contrôle</p>	<p>C2.1 Utiliser de manière concrète les données réglementaires (code du sport, organisation du sport en France...), théoriques (physiologie, biomécanique, psychologie, pédagogie...) et sportives (types de soufflerie, FFP...) afin d'inscrire son travail dans une démarche d'efficacité et de respect des différentes règles</p> <p>C2.2 Intégrer son activité professionnelle au sein de la structure en connaissant son fonctionnement, son organigramme et ses spécificités dans le but de participer activement et de manière pertinente au projet de l'établissement</p> <p>C2.3 Adapter son organisation et ses groupes de débutants en étant flexible, dans le but de palier aux aléas professionnels (annulations de réservation au dernier moment, remplacement d'un moniteur, modification de planning lié aux potentiels dysfonctionnements de la soufflerie...)</p> <p>C2.4 Vérifier et faire fonctionner le poste de contrôle en sachant le contrôler, le démarrer, le faire varier, utiliser</p>	<p>Deux épreuves :</p> <p>1) Entretien portant sur les connaissances théoriques et réglementaires</p> <p>Durée : 20 minutes</p> <p>2) Observation au poste de contrôle pendant le fonctionnement de la soufflerie</p> <p>Durée : 10 minutes</p>	<p>Le candidat :</p> <p>-connaît les réglementations qui organisent l'activité en soufflerie</p> <p>-appréhende les risques physiques et les précautions à prendre dans le cadre de ses missions (bruit, chaleur, déshydratation...)</p> <p>-se repère dans le cadre réglementaire des temps de travail (pause, volume journalier, annuel, récupération...)</p> <p>-connaît l'organisation d'un établissement soufflerie</p> <p>-est impliqué dans le projet sportif de l'établissement</p> <p>-fait preuve de souplesse et d'initiative dans l'activité</p> <p>-présente différentes technologies de soufflerie avec leurs avantages et inconvénients</p>

CQP MONITEUR DE VOL A PLAT EN SOUFFLERIE – OC SPORT – CPNEF SPORT RNCP35158
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

	toutes ses fonctions et l'arrêter, pour optimiser le rendement de la soufflerie et pour permettre des vols agréables et en sécurité		-sait effectuer une visite d'inspection pré et post vol du matériel -utilise l'outil soufflerie pour réguler le vent des vols
--	---	--	--

3. Encadrement de la séance en vol

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>-communique efficacement avec l'opérateur, les autres moniteurs et les pratiquants</p> <p>- gère la sécurité de l'élève dans la veine, pendant le temps de vol, grâce à sa technique personnelle</p> <p>-fait progresser l'élève dans la veine, pendant le temps de vol grâce à une pédagogie adaptée</p>	<p>C3.1 Communiquer avec les différents acteurs du sport en s'appuyant sur des signaux visuels spécifiques, dans le but de réguler le vent, d'organiser le soutien des autres moniteurs et de favoriser la mise en confiance et la progression des pratiquants</p> <p>C3.2 Se déplacer, se placer et agir dans le flux d'air, grâce à une technique individuelle de déplacement efficace, tant en position debout qu'en vol et en vol en binôme ; et agir efficacement au moyen de cheminement de prise sur les pratiquants afin de les conserver en sécurité sur l'ensemble du vol, y compris les entrées et sorties de veine</p> <p>C3.3 Contrôler les trajectoires et inerties d'un binôme en déplacement dans tout le volume de la veine, en utilisant l'ensemble de son corps en tant que plan incliné, afin d'initier les pratiquants débutants tout en les maintenant en sécurité</p>	<p>Deux épreuves :</p> <p>1) Une épreuve réalisée sur la base d'enregistrements, lors du stage en entreprise, de vols avec de vrais élèves. Les vidéos sont sélectionnées par le candidat et son tuteur.</p> <p>Le candidat doit fournir aux évaluateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 classe complète de débutants avec minimum 2 vols en binôme - 4 vols consécutifs d'un élève débutant - 4 vols consécutifs d'un groupe (minimum 2) à plat <p>Les évaluateurs s'entretiennent avec le tuteur</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -connaît et utilise à bon escient les signaux de communication en vol -communique positivement par son attitude corporelle pour un climat d'apprentissage favorable -se place dans la veine dans les axes qui privilégieront la sécurité -assure les entrées et sorties de veine -se déplace avec agilité pour assurer l'équilibre du pratiquant -maintient l'élève au centre de la veine -maîtrise les techniques de préhension

	<p>C3.4 Initier et entraîner les pratiquants aux différentes techniques de vol pour les amener jusqu'à l'autonomie à plat, la maîtrise des passages dos et le vol à plat en groupe ; en appliquant les étapes de progression de l'établissement, avec une pédagogie efficace, afin d'amener les pratiquants aux vols experts</p> <p>C.3.5 Evaluer le niveau de vol des pratiquants par son expérience et ses repères techniques afin de valider les niveaux d'autonomie officiels</p>	<p>et le candidat sur la base des vidéos.</p> <p>Durée : 20 minutes</p> <p>2) Une épreuve en vol de 2 minutes sur un vol débutant avec vol en binôme</p> <p>Durée : 2 minutes</p>	<ul style="list-style-type: none"> -vole en binôme en montant dans la veine -analyse la position de vol du pratiquant et apporte des remédiations pour aboutir à la stabilité puis à l'autonomie -maîtrise l'encadrement de l'apprentissage du passage dos -fait progresser et avancer le pratiquant selon les règlements ou procédures -est capable de proposer des situations pédagogiques variées en fonction des spécificités du pratiquant -organise et briefe efficacement les vols à plusieurs et en assure la sécurité -évalue les pratiquants et valide les niveaux d'apprentissage
--	---	---	---

4. Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident			
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>-assure la gestion des incidents et intervient pour restaurer une situation normale</p> <p>-protège les blessés et le groupe, alerte les secours et prévient en cas d'accident en fonction des procédures existantes</p>	<p>C4.1 Prévenir les accidents en repérant les situations où le pratiquant pourrait heurter les parois ou le filet, et intervenir dans la veine dans le but de restaurer une situation normale</p> <p>C4.2 Optimiser le nombre de pratiquants en s'appuyant sur l'analyse entre la difficulté du vol et le niveau des pratiquants, afin d'anticiper les potentielles collisions, percussions et pertes de contrôle</p> <p>C4.3 Mettre en place des mesures de protection des personnes (accidenté et groupe) en s'appuyant sur les connaissances liées aux premiers secours dans le but de stabiliser la situation</p> <p>C4.4 Gérer une situation d'accident par une communication claire et pertinente dans l'intention d'alerter efficacement les secours</p>	<p>1) Réalisation de 2 sessions de vol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 vol de parades qui consiste à rattraper un évaluateur qui se met dans des situations type hors contrôle - 1 vol de groupe où il faut assurer la sécurité et gérer un incident <p>Durée : 10 minutes</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -identifie les situations à risques -met en place des moyens de prévention adaptés aux dangers observés -limite les risques liés aux dangers observés -transmet des consignes de sécurité en utilisant un vocabulaire adapté aux différents publics -est attentif au respect des consignes de sécurité pendant l'activité -évalue une situation d'accident -prend des mesures nécessaires pour éviter le sur accident -passe l'alerte -adopte une technique appropriée pour accéder et se positionner correctement auprès du blessé -surveille la victime en attendant les secours

VEPMSP : Validation des exigences préalables à la mise en situation professionnelle

Objectif : s'assurer du niveau nécessaire du candidat pour qu'il puisse commencer son stage en situation en entreprise pour la partie au sol et la partie en vol.

Moment de mise en place de la VEPSMP : sur proposition de l'OF lorsqu'il estime que le candidat est prêt.

Le candidat doit valider l'épreuve pédagogique au sol suivante :

- 1 cours débutant préparant au premier vol. Cette épreuve est réalisée avec de faux élèves. Durée 20 minutes.

Le candidat doit valider l'épreuve en vol suivante :

- 1 vol de 2 minutes type : bon élève débutant. Le candidat évolue debout sur le filet. Il fait preuve de pédagogie et d'une bonne communication.
- 1 vol de 2 minutes type : bon élève débutant. Le candidat lui enseigne des déplacements de base.
- 1 vol de 2 minutes type : mauvais élève débutant. Le candidat assure la sécurité de l'élève et tente de le faire progresser en communiquant.
- 1 vol de 2 minutes type : parades visant à restaurer une situation stable après de forts déséquilibres dans tous les axes et vitesses.